



SURVEILLANCE DE L'ÉVOLUTION DE LA ROUILLE DU SOYA AU QUÉBEC

Depuis que la rouille du soya a été observée pour une première fois aux États-Unis en 2004, des foyers d'infection ont été détectés chaque année dans divers États américains.

Depuis 2005, le Québec s'est doté d'un réseau de surveillance de l'évolution de la maladie. Ce réseau de surveillance est organisé de la façon suivante :

Dépistage au champ

- Un réseau de dépistage au champ est établi dans les principales régions productrices de soya au Québec, où des folioles sont examinées à chaque semaine. Le Québec fait ainsi partie du réseau nord-américain dédié au suivi du développement de la rouille du soya.
- Deux stations de collecte des eaux de pluie, localisées à Lacolle et à Beloeil, en Montérégie, s'ajoutent à ce réseau de dépistage. Cette collecte vise à déterminer s'il y a présence de spores de la rouille du soya dans l'air.

Réseau d'alerte

- Advenant l'évolution de la maladie vers le nord du continent, le dépistage au Québec sera intensifié.

Situation actuelle

Aux États-Unis

La situation actuelle du côté américain est similaire à celle des années précédentes à pareille date, selon le site public du réseau de surveillance nord-américain (<http://sbr.ipmpipe.org/cgi-bin/sbr/public.cgi>).

Au Canada

En 2008, la présence de spores a été détectée dans l'eau de pluie recueillie entre le 1^{er} et le 8 juillet à quatre stations en Ontario et à une station au Manitoba. Les échantillons des autres semaines de collecte, qui a débuté le 28 mai, ont été négatifs pour l'ensemble des 14 stations canadiennes.

Au Québec

Bien que les analyses d'eau de pluie collectée aux stations du Québec n'aient pas détecté jusqu'à maintenant la présence de spores, la capture de spores en Ontario confirme la nécessité de poursuivre le dépistage de la rouille du soya. **Il faut par ailleurs comprendre que la capture de spores dans l'air ne**

signifie pas nécessairement que ces spores soient viables ou assez nombreuses pour causer la maladie. En effet, durant leur transport aérien, les spores de rouille rencontrent plusieurs contraintes défavorables à leur survie, comme les rayons ultraviolets du soleil et les températures de l'air trop froides ou trop chaudes. Ces facteurs affectent souvent la survie des spores et, par conséquent, empêchent le développement de la maladie.

La situation actuelle ne nécessite donc pas de faire des applications de fongicides.

Par ailleurs, le réseau de dépistage continue ses observations aux champs telles qu'elles avaient été planifiées et le Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP) s'assurera de communiquer l'information sur l'évolution de la situation.

Texte rédigé par :

René Mongeau, agronome, Direction régionale de la Montérégie, secteur Ouest, MAPAQ

Brigitte Duval, agronome, Direction régionale du Centre-du-Québec, MAPAQ

Pierre Filion, technicien agricole principal, Direction régionale de la Montérégie, secteur Ouest, MAPAQ

André Rondeau, technicien agricole, Direction régionale de la Montérégie, secteur Est, MAPAQ

Sylvie Rioux, agronome-phytopathologiste, CÉROM

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES GRANDES CULTURES

Claude Parent, agronome – Avertisseur

Direction de l'innovation scientifique et technologique, MAPAQ

200, chemin Sainte-Foy, 9^e étage, Québec (Québec) G1R 4X6

Téléphone : 418 380-2100, poste 3862 - Télécopieur : 418 380-2181

Courriel : Claude.Parent@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome et Cindy Ouellet, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Bulletin d'information No 15 – grandes cultures – 6 août 2008

